

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Coupe de la Caf : Mangasport va finaliser sa préparation sur ses terres

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

COMME Bouenguidi Sports engagé en Ligue des champions où l'attendent les Congolais de l'AS Maniema Union de Kindu, Mangasport va entamer la dernière ligne droite préparatoire de sa double confrontation en Coupe de la Confédération, contre les Botswanais d'Orapa United. En attendant la première manche programmée le 11 septembre à venir au stade de Franceville, les Mineurs vont poursuivre leur montée en puissance à la maison. Après trois semaines de travail à Owendo (au sud de Libreville) et cinq matchs tests dans un mini-tournoi avec l'autre "Africain" (Bouenguidi Sports) et une sélection d'internationaux gabonais sans club. L'entraîneur Kevin Djony entend profiter de la dernière semaine pour affiner ses plans. Lesquels ont été par ailleurs modifiés par les défections inattendues de Michel Stéphane Manime Youri et Junior Bayanho Aubyang, deux des renforts domestiques sur lesquels le technicien gabonais entendait s'appuyer, pour le retour du club du sud-est du Gabon sur la scène africaine. Sans oublier Alain Rodrick Miyogho,

le pur produit du club de retour d'un essai infructueux au TP Mazembe et qui entretient le flou sur ses intentions. Mais il reste tout de même à Djony bien des atouts pour bâtir une équipe compétitive, autour des fidèles Laurhian Kantouga, Nicaise Aristide Ngoran Kouassi, Constant Scherry Obia Pieme et Romuald Ntsitsigu Ewouta. À commencer par des valeurs locales confirmées (restées en place ou arrivées durant la pré-saison) comme Johan Diderot Lengoulama Boukamba, Clech Ruben Loufilou Ndela, Rick Martel Allogho Mba, Lilian Ella Bikoro, Romuald Okili, Christ Arnold Obama, Auxence Nzengue et Loïc Mombe Assoumou. Bien sûr que l'autre inconnue reste l'intégration des recrues étrangères et, surtout, leur capacité à apporter une véritable plus-value. Un domaine où les échecs ont été plus nombreux que les succès depuis une décennie à Mangasport. Du Béninois Eric Mensah (défenseur central) au Malien Moustapha Traoré (milieu offensif), en passant par le Burkinabé Rahim Salam Kagambe-ga (milieu de terrain), le Congolais Dieu Darel

Nkounkou Maleka (attaquant) et l'Ivoirien Jean Jaurès Aurlus Golly (attaquant), on en attendra forcément beaucoup cette saison.

Mais plus que les dispositions prometteuses affichées lors des matchs amicaux, c'est davantage la mayonnaise servie pour l'entrée en matière en Coupe de la Confédération qui sera un premier indicateur de ce que pourrait être le menu Mangasport 2021-2022.



Photo: Wilfried MBINAH/ L'Union

De retour dans son club formateur, Clech Loufilou est l'une des recrues avec lesquelles Mangasport va affiner sa préparation avant la campagne africaine.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES, DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES (National)

Date de lancement : 1^{er} septembre 2021
Appel d'offres : N°002/A00/MESRSTTENFC/CONSTRUCTION/2021
Nom du projet : Travaux de construction des lieux d'aisance dans les établissements scolaires.
Source de financement : Etat gabonais.

1. OBJET

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies, de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction et de réhabilitation des lieux d'aisance dans les établissements scolaires, dans l'optique d'améliorer l'hygiène au sein des établissements scolaires publics.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots comme suit :

- Lot n°1 : Travaux de construction des lieux d'aisance dans quatre (04) établissements scolaires ;
- Lot n°2 : Travaux de réhabilitation des lieux d'aisance dans seize (16) établissements scolaires.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique, du Transfert
de Technologies, de l'Education Nationale,
chargé de la Formation Civique



Pr Patrick MOUGUESSA-DAOUDA

Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Commission Conjointe DGPIE-DCAF, 2^{ème} étage du Bâtiment de l'Inspection Générale des Services du Ministère en charge de l'Education Nationale, Cabinet du Directeur Central des Affaires Financières, située au quartier 9 Etages.
Téléphones : 074 76 64 57 – 077 35 12 66 ;
E-mail : senanega@yahoo.fr – nzenguiharding@yahoo.fr

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 20 Septembre 2021 à 10 heures, heure locale**, et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 20 Septembre 2021 à 11 heures, heure locale**, dans la salle de réunion du Ministère en charge de l'Education Nationale.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA-OYAME